

Développement régional UCLouvain

Rénovation d'une partie de la dalle de LLN

EN BREF :

- L'UCLouvain entame, dès ce 14 mars 2022, des **travaux de rénovation des voiries couvertes** du centre-ville de **Louvain-la-Neuve**
- L'objectif ? **Réparer le béton** vieux de 50 ans de la structure porteuse d'une partie de la dalle de LLN et **s'assurer de la sécurité et de la pérennité du site**
- Budget des travaux de rénovation : **6,5 millions d'€**

CONTACT(S) PRESSE :

Nicolas Cordier, responsable du développement régional de l'UCLouvain : **0496 95 95 85**

L'UCLouvain entreprend, **depuis 2018**, des **travaux de rénovation et de réparation des structures en béton des voiries couvertes du centre-ville de Louvain-la-Neuve**, dont elle est propriétaire.

L'**objectif** de ces travaux ? Rénover et réparer les éléments en béton qui composent la structure porteuse de la dalle, âgée de plus de 50 ans, et **s'assurer de sa longévité**.

Globalement, les études réalisées montrent que les éléments constitutifs de la dalle ont bien traversé le temps, même si des réparations ponctuelles – bien que parfois impressionnantes – sont nécessaires afin d'assurer la pérennité des ouvrages.

La rénovation consiste en une **démolition mécanique des éléments de béton** non adhérents à la structure **en vue de leur substitution par des matériaux adaptés** et, le cas échéant, un remplacement de tout ou partie de l'**armature métallique** corrodée présente dans le béton.

Pourquoi une telle réfection ? Le vieillissement du béton conduit à des modifications de ses propriétés chimiques et physiques. Il en découle une **corrosion des armatures en acier** qui servent à renforcer le béton. Cette corrosion provoque un **éclatement localisé** du béton, entraînant la chute de morceaux plus ou moins importants. D'autres phénomènes, telle la **réaction aux sels** de déverglaçage utilisés en hiver, accentuent ces phénomènes de dégradation.

L'UCLouvain a donc pris la **décision responsable de rénover** les éléments inférieurs structurels de la dalle qui le nécessitent, pour un **coût total de 6,5 millions d'euros**, avec pour objectif la **sécurité et la pérennité du site**.

Concrètement, cette seconde phase de travaux démarrera le **14 mars 2022, pour une durée de 15 semaines**.

Les travaux généreront des nuisances sonores et auront un impact (limité) sur la circulation en sous-sol. Hormis ces inconforts, les travaux de rénovation n'auront **pas d'incidence sur la stabilité des immeubles** de la dalle. L'université met tout en œuvre pour réduire au maximum ces incommodités.

Un courrier a été envoyé aux habitant·es concerné·es, pour les avertir des nuisances et leur permettre de poser leurs questions éventuelles par mail.